

Image not found or type unknown



Les provisions de l'oniam

Par **cerise1952**, le **11/02/2016 à 12:53**

bonjour ; apres 50% de manquement medical et aléa therapeutique 50% le chirurgien par assurance m'envoie 11500e...

L4oniam 7675, 75e comme 1ere provision sur SE 4,5

PEsthe 4 , ITT 9 mois hospitalisation hauteur de 50% non consolidée à ce jour ... je vais avoir dans les combien ??? quand l'affaire sera fin les FD , PS enfin je peux obtenir combien de % en ITP

Merci , j ai préparé mes dossiers seule , à l'aimable et tout le monde me dit que l'on va me rouler dans la Farine !!!!!!!

merci à tous

je suis en retraite de puis le jour de l'operation ,avant j'étais en invalidité 2